



COMMISSIONS STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du Mardi 21 Mai 2019 à 14 heures au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : MM. BIDART Jean-Luc (Président), BOULE Jean-Michel, DARRIET Didier, GRELLAUD Christian, GASTON Jean-Marie.

Excusés : MM. Joël LALANNE, Nicolas SOULÉ.

1/ HOMOLOGATION DES TOURNOIS DES CLUBS (NIVEAU DEPARTEMENTAL ET/OU REGIONAL)

La Commission homologue l'organisation tournois et rappelle que les tournois ne sont autorisés qu'à la condition qu'il n'y ait pas de matchs de Championnat, Coupes ou Plateaux programmés dans les mêmes catégories aux dates du tournoi, ces compétitions restant prioritaires.

La commission a homologué les nouvelles demandes de tournois parvenues en Mai et a procédé à quelques modifications.

Le tableau apparait sur le site du district.

2/ QUELQUES MODIFICATIONS

La Commission prend connaissance des nouvelles propositions de modifications des statuts et règlement de la FFF qui seront mises aux votes lors de l'assemblée fédérale du 8 juin; elle valide la modification des règlements sportifs en ce qui concerne les Ententes seniors féminines.

De plus, elle apporte des ajustements textuels à ces règlements. Elle intègre la possibilité à un joueur d'avoir la fonction d'arbitre assistant avec remplacement à la mi-temps pour les niveaux seniors en D3 et D4.

Elle rédige le nouveau règlement du Critérium à 7 qui sera proposé aux clubs lors de notre Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 16h00.

Le Président de la Commission,
Jean-Luc BIDART

Le Secrétaire,
DARRIET Didier